

AFFICHAGE DANS LES AUTRES LIEUX DE DIFFUSION DE LA VSAD

La VSAD met à la disposition des partenaires admissibles des babillards dans ses bâtiments municipaux. Une procédure encadre cet usage.

- Le SLCVC est responsable des babillards de tous les bâtiments et de la rotation des affiches.
- Le partenaire doit envoyer son affiche à culture@vsad.ca. L'affiche ne doit pas excéder un format 11 X 17.
- La demande sera analysée et traitée dans les 72 heures suivant sa réception.
- Le partenaire ayant eu la confirmation que son affiche sera mise sur les babillards doit déposer les affiches au bureau administratif de la bibliothèque Alain-Grandbois (160 rue Jean-Juneau).
- Le SLCVC s'occupe de l'affichage sur les babillards.

Pour informations : 418 878-5473 poste 6602 ou culture@vsad.ca

